

Billets rachetables à revenu éventuel avec barrière, série 1594 (\$ CA) échéant le 30 avril 2029, de BMO, liés à Broadcom Inc.



Durée de 3 ans

sous réserve du
remboursement par
anticipation des
billets par la Banque
de Montréal



Caractéristique de remboursement mensuel

* après la 5^e date
d'observation



Coupon éventuel de 14,70 % par an versé mensuellement



Protection éventuelle à l'échéance de 30 %

Points saillants du placement

Les billets offerts aux termes du supplément de fixation du prix sont des titres de créance non garantis émis par la Banque de Montréal. L'objectif des billets est d'offrir aux investisseurs un flux de revenu au moyen de paiements de coupons potentiels périodiques, assortis d'une protection éventuelle en cas de baisse contre la perte de leur placement en capital découlant de tout rendement négatif supérieur au niveau barrière des actions ordinaires de Broadcom Inc. pendant la durée des billets. **Le capital N'EST PAS entièrement protégé aux termes des billets.**

- **Coupon éventuel** : 1,225 % par mois (soit 14,70 % par année), à condition que le niveau de clôture soit égal ou supérieur au niveau de paiement du coupon.
- **Niveau de paiement du coupon** : 70,00 % du niveau initial
- **Remboursement par anticipation** : remboursement par anticipation automatique au pair plus tout paiement de coupons final si le niveau de clôture est égal ou supérieur au niveau de remboursement par anticipation à une date d'observation du remboursement par anticipation. Les billets ne peuvent pas être automatiquement remboursés par anticipation avant la sixième date d'observation.
- **Niveau de remboursement par anticipation** : 105,00 % du niveau initial
- **Protection barrière** : 30,00 %
- **Participation à la baisse** : 100,00 %, en dessous du niveau barrière

Portefeuille de référence

Actif de référence	Symbole	Bourse
Broadcom Inc.	AVGO	Nasdaq

Broadcom Inc. conçoit, développe et fournit des solutions logicielles pour les semi-conducteurs et les infrastructures. La société propose des adaptateurs de stockage, des contrôleurs, des processeurs réseau, des encodeurs de contrôle de mouvement et des capteurs optiques, ainsi que des logiciels d'infrastructure et de sécurité pour moderniser, optimiser et sécuriser les environnements hybrides les plus complexes. Broadcom Inc. sert des clients dans le monde entier. Les titres de référence de Broadcom Inc. sont inscrits à la cote du Nasdaq sous le symbole « AVGO ». De l'information additionnelle sur Broadcom Inc. et ses titres de référence peut être consultée au www.sec.gov/edgar, ou sur son site Web public au www.broadcom.com.

Le 7 avril 2026, le rendement en dividendes de l'actif de référence était de 0,78 %, soit un rendement en dividendes global d'environ 2,36 % pour la durée des billets (dans l'hypothèse où le rendement en dividendes demeure constant).

Un placement dans les billets ne constitue pas un placement direct ou indirect dans l'actif de référence. Vous n'avez pas droit aux dividendes ni aux distributions versés sur l'actif de référence.

Renseignements supplémentaires

Code Fundserv	Offert jusqu'au	Date d'émission	Date d'échéance	Placement minimal	Commission de vente
JHN21690	27 avril 2026	30 avril 2026	30 avril 2029	2 000,00 \$ CA	2,50 \$ CA

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable de base applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable de base applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.



Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller en placements.

www.bmonotes.com

Renseignements supplémentaires sur le placement

Émetteur	Banque de Montréal
Notes de l'émetteur	Moody's : « Aa2 »; S&P : « A+ »; DBRS : « AA » (dépôts à long terme > 1 an)
Actif de référence	Actions ordinaires de Broadcom Inc. (symbole : AVGO).
Monnaie des billets	Dollar canadien (\$ CA)
Capital déclaré	100,00 \$ CA par billet
Placement minimal	2 000,00 \$ CA (20 billets)
Date d'émission	Le ou vers le 30 avril 2026
Date d'évaluation finale	Le 23 avril 2029, sous réserve d'un report si cette date n'est pas un jour de bourse ou si un événement perturbateur des marchés se produit.
Date d'échéance	Le 30 avril 2029, sous réserve du fait que nous appelions les billets au remboursement par anticipation.
Durée	Environ trois (3) ans
Dates d'observation et de paiement	Se reporter à la rubrique « Dates d'observation et de paiement » ci-dessous.
Taux du coupon	1,225 % par mois (soit 14,70 % par année)
Niveau de paiement du coupon	70,00 % du niveau initial
Paievements de coupons éventuels	Si les billets n'ont pas été remboursés, à chaque date de paiement des coupons, deux scénarios sont possibles : • Si le niveau de clôture à la date d'observation du coupon immédiatement précédente est égal ou supérieur au niveau de paiement du coupon, vous recevrez un paiement de coupons égal au capital déclaré multiplié par le taux du coupon. • Dans le cas contraire, vous ne recevrez pas de paiement à cette date de paiement des coupons.
Niveau de remboursement par anticipation	105,00 % du niveau initial
Remboursement par anticipation automatique	Les billets seront remboursés par anticipation à une date de paiement relatif au remboursement par anticipation si, à la date d'observation du remboursement par anticipation correspondante, le niveau de clôture est égal ou supérieur au niveau de remboursement par anticipation. Dans le cadre d'un tel remboursement par anticipation, vous recevrez un paiement en espèces qui correspond au capital déclaré, en plus de tout paiement de coupons éventuels final. Aucun autre paiement ne sera effectué après cette date de paiement relatif au remboursement par anticipation. Les billets ne peuvent pas être automatiquement remboursés par anticipation avant la sixième date d'observation.
Niveau initial	Le niveau de clôture à la date d'émission
Niveau final	Le niveau de clôture à la date d'évaluation finale

Rendement de l'actif de référence	À l'égard d'une date donnée, le rendement de l'actif de référence est déterminé selon la formule suivante : $= \frac{\text{niveau de clôture} - \text{niveau initial}}{\text{niveau initial}}$
Rendement final de l'actif de référence	Le rendement de l'actif de référence à la date d'évaluation finale
Niveau barrière	70,00 % du niveau initial
Participation à la baisse	100,00 %, en dessous du niveau barrière
Événement barrière	Surveillance à l'échéance uniquement
Paie ment à l'échéance	Si les billets n'ont pas été remboursés par anticipation, à l'échéance, vous recevrez pour chaque billet que vous détenez alors, en plus de tout paiement de coupons éventuels final : • Si le niveau final est égal ou supérieur au niveau barrière, un paiement à l'échéance égal à 100,00 \$ CA. • Si le niveau final est inférieur au niveau barrière, un paiement à l'échéance directement lié au rendement de l'actif de référence. Le paiement à l'échéance correspondra à la formule suivante, sous réserve d'un paiement minimal de 1,00 \$ CA : $= 100,00 \\$ CA + (100,00 \\$ CA \times \text{rendement final de l'actif de référence})$ Si les billets n'ont pas été remboursés par anticipation et que le niveau final est inférieur au niveau barrière, le paiement que vous recevez à l'échéance pourrait être considérablement inférieur au capital déclaré de vos billets et être aussi peu que 1,00 \$ CA.
Paie ment minimal	1,00 \$ CA par billet
Information fiscale additionnelle	Pour de l'information sur les incidences fiscales fédérales canadiennes liées à un placement dans les billets, se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu.
	Pour de l'information sur l'admissibilité à des fins de placement des billets pour certains régimes enregistrés, se reporter à la rubrique « Admissibilité à des fins de placement » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu.
Code Fundserv	JHN21690
Monnaie	Les billets sont libellés en dollars canadiens et tous les paiements devant être versés à l'égard des billets se feront en dollars canadiens. Même si les cours du titre de référence sont cotés en dollars américains, le fait qu'un billet fasse l'objet d'un remboursement ou non ou qu'un coupon soit payé ou non ainsi que le calcul du paiement à l'échéance seront déterminés en fonction du rendement de l'actif de référence à la date pertinente, sans égard aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.
Agent chargé des calculs	BMO Marchés des capitaux
Courtier	BMO Nesbitt Burns Inc., un membre de notre groupe, et Patrimoine Manuvie Inc., à titre de courtier indépendant

**Marché
secondaire/frais
de négociation
anticipée**

Les billets ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. BMO Marchés des capitaux fera de son mieux dans une conjoncture de marché normale afin d'organiser un marché secondaire quotidien pour la vente des billets par l'intermédiaire du système de réception des ordres de Fundserv Inc., mais se réserve le droit de ne pas le faire à l'avenir, à son seul gré, sans vous en donner de préavis. Les demandes de vente doivent être faites au plus tard à 13 h (heure de Toronto, ou à toute autre heure fixée ultérieurement par nous ou par Fundserv) un jour ouvrable donné. Toute demande reçue après ce moment sera réputée envoyée et reçue le jour ouvrable suivant. La vente d'un billet Fundserv sera effectuée à un prix correspondant au cours acheteur du billet, déterminé par nous à notre seul gré.

La vente d'un billet à BMO Marchés des capitaux avant l'échéance peut être assujettie à des frais de négociation anticipée. Si vous vendez un billet dans les 180 premiers jours après la date d'émission, des frais de négociation anticipée correspondant à un pourcentage du prix de souscription établi de la façon suivante seront déduits du cours acheteur publié.

Si les billets sont vendus entre :	Frais de négociation anticipée :
0 et 60 jours	3,50 %
61 et 120 jours	2,25 %
121 et 180 jours	1,00 %
Par la suite	Néant

Se reporter à la rubrique « Mode de placement supplémentaire » du supplément de fixation du prix.

Dates d'observation et de paiement

Date d'observation	Date d'observation du coupon*	Date d'observation du remboursement par anticipation*	Date de paiement des coupons/date de paiement relatif au remboursement par anticipation**
1	22 mai 2026	s.o.	1 ^{er} juin 2026 (non remboursable)
2	23 juin 2026	s.o.	30 juin 2026 (non remboursable)
3	23 juillet 2026	s.o.	30 juillet 2026 (non remboursable)
4	24 août 2026	s.o.	31 août 2026 (non remboursable)
5	23 septembre 2026	s.o.	1 ^{er} octobre 2026 (non remboursable)
6	23 octobre 2026	23 octobre 2026	30 octobre 2026
7	23 novembre 2026	23 novembre 2026	30 novembre 2026
8	21 décembre 2026	21 décembre 2026	30 décembre 2026
9	25 janvier 2027	25 janvier 2027	1 ^{er} février 2027
10	22 février 2027	22 février 2027	1 ^{er} mars 2027
11	22 mars 2027	22 mars 2027	30 mars 2027
12	23 avril 2027	23 avril 2027	30 avril 2027
13	21 mai 2027	21 mai 2027	31 mai 2027
14	23 juin 2027	23 juin 2027	30 juin 2027
15	23 juillet 2027	23 juillet 2027	30 juillet 2027
16	23 août 2027	23 août 2027	30 août 2027
17	23 septembre 2027	23 septembre 2027	1 ^{er} octobre 2027
18	25 octobre 2027	25 octobre 2027	1 ^{er} novembre 2027
19	23 novembre 2027	23 novembre 2027	30 novembre 2027
20	21 décembre 2027	21 décembre 2027	30 décembre 2027
21	24 janvier 2028	24 janvier 2028	31 janvier 2028
22	22 février 2028	22 février 2028	29 février 2028
23	23 mars 2028	23 mars 2028	30 mars 2028
24	24 avril 2028	24 avril 2028	1 ^{er} mai 2028
25	23 mai 2028	23 mai 2028	30 mai 2028
26	23 juin 2028	23 juin 2028	30 juin 2028
27	24 juillet 2028	24 juillet 2028	31 juillet 2028
28	23 août 2028	23 août 2028	30 août 2028
29	25 septembre 2028	25 septembre 2028	3 octobre 2028
30	23 octobre 2028	23 octobre 2028	30 octobre 2028
31	22 novembre 2028	22 novembre 2028	30 novembre 2028
32	2 janvier 2029	2 janvier 2029	9 janvier 2029
33	23 janvier 2029	23 janvier 2029	30 janvier 2029
34	21 février 2029	21 février 2029	28 février 2029
35	23 mars 2029	23 mars 2029	2 avril 2029
36	23 avril 2029	23 avril 2029	30 avril 2029

* Si une date d'observation du coupon ou une date d'observation du remboursement par anticipation prévue n'est pas un jour de bourse pour quelque raison que ce soit, cette date sera alors le jour de bourse immédiatement précédent. De plus, ces dates peuvent également faire l'objet d'un report si un événement perturbateur des marchés se produit.

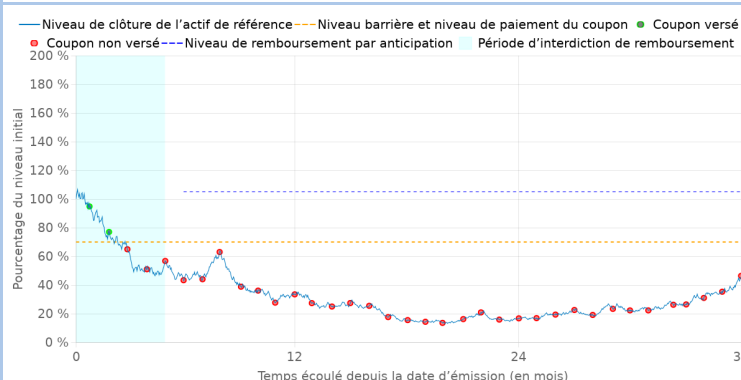
** Chaque date de paiement des coupons et date de paiement relatif au remboursement par anticipation peut faire l'objet d'un report si cette date n'est pas un jour ouvrable ou si un événement perturbateur des marchés se produit.

Caractéristiques des billets

Les exemples hypothétiques ci-après démontrent la façon dont le paiement que vous pouvez recevoir sera calculé et établi dans quatre scénarios différents. **Les niveaux de clôture hypothétiques utilisés dans ces exemples sont fournis aux fins d'illustration seulement et ne devraient d'aucune façon être interprétés comme des estimations ou des prévisions du rendement futur de l'actif de référence ou du rendement que vous pourriez réaliser sur les billets.** Tous les exemples hypothétiques supposent qu'aucun événement décrit à la rubrique « Certaines modalités supplémentaires pour les billets liés à une société de référence ou à un FNB de référence » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu ne s'est produit pendant la durée. Pour faciliter l'analyse, les chiffres ci-dessous ont été arrondis.

Niveau barrière/niveau de paiement du coupon	Niveau de remboursement par anticipation
70,00 % du niveau initial	105,00 % du niveau initial

Exemple 1 : Paiement à l'échéance (scénario négatif)



Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

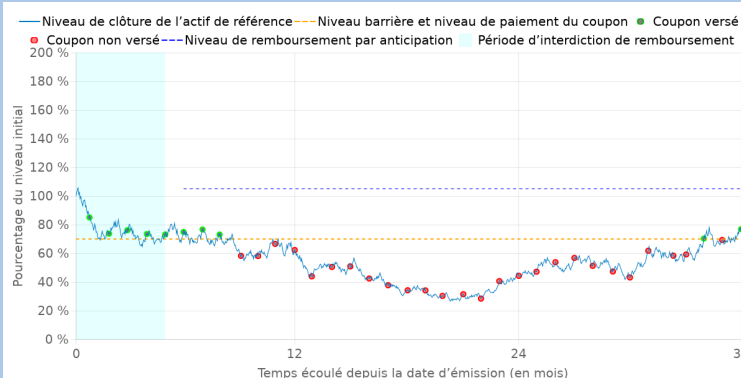
(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	2,45 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	43,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	45,45 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	−23,10 %

Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est inférieur au niveau de remboursement par anticipation à toutes les dates d'observation du remboursement par anticipation, de sorte que les billets ne sont pas remboursés par anticipation. De plus, il est supérieur au niveau de paiement du coupon à la première et à la deuxième date d'observation du coupon et inférieur au niveau de paiement du coupon à toutes les autres; vous recevriez donc deux des paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 43,00 % du niveau initial, ce qui est inférieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de −57,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance de 43,00 \$ CA par billet ainsi que des coupons totalisant 2,45 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à une perte annuelle composée de 23,10 % sur les billets).

Dans cet exemple, le paiement à l'échéance est calculé de la manière suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{Paiement à l'échéance} &= 100,00 \$ \text{ CA} + (100,00 \$ \text{ CA} \times \text{rendement final de l'actif de référence}) \\
 &= 100,00 \$ \text{ CA} + (100,00 \$ \text{ CA} \times -57,00 \%) \\
 &= 43,00 \$ \text{ CA}
 \end{aligned}$$

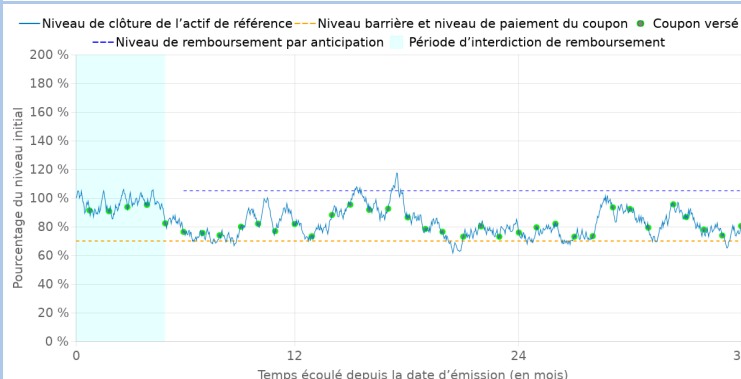
Exemple 2 : Paiement à l'échéance (scénario neutre)

Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est inférieur au niveau de remboursement par anticipation à toutes les dates d'observation du remboursement par anticipation, de sorte que les billets ne sont pas remboursés par anticipation. De plus, il est supérieur au niveau de paiement du coupon à dix des dates d'observation du coupon et inférieur au niveau de paiement du coupon à toutes les autres; vous recevriez donc dix des paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 81,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de -19,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance égal au capital ainsi que des coupons totalisant 12,25 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,92 % sur les billets).

Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	12,25 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	100,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	112,25 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	3,92 %

Exemple 3 : Paiement à l'échéance (scénario positif)

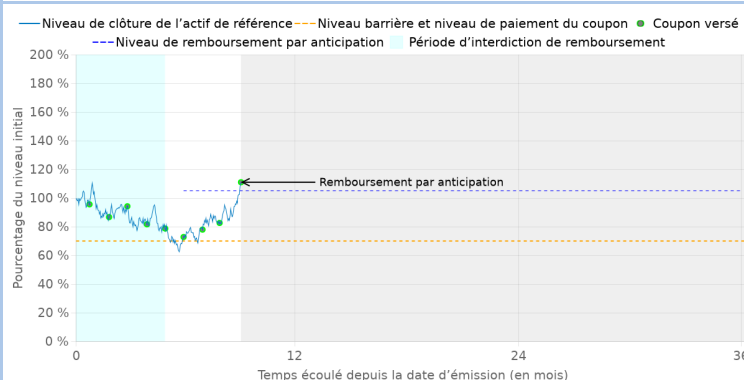
Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est inférieur au niveau de remboursement par anticipation à toutes les dates d'observation du remboursement par anticipation, de sorte que les billets ne sont pas remboursés par anticipation. De plus, il est supérieur au niveau de paiement du coupon à toutes les dates d'observation du coupon; vous recevriez donc tous les paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 84,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de -16,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance égal au capital ainsi que des coupons totalisant 44,10 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 12,94 % sur les billets).

Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	44,10 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	100,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	144,10 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	12,94 %

Exemple 4 : Remboursement par anticipation automatique



Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	11,025 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu (remboursement par anticipation)	100,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	111,025 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	14,78 %

Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est inférieur au niveau de remboursement par anticipation à toutes les dates d'observation du remboursement par anticipation jusqu'à la neuvième date d'observation. Ceci entraîne le remboursement par anticipation des billets à la date de paiement relatif au remboursement par anticipation correspondant à la neuvième date d'observation. De plus, il est supérieur au niveau de paiement du coupon à neuf des dates d'observation du coupon; vous recevriez donc neuf des paiements de coupons avant le remboursement par anticipation des billets.

Enfin, le niveau de clôture se situe à 111,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau de remboursement par anticipation; le rendement de l'actif de référence est donc de 11,00 % et les billets sont remboursés par anticipation pour un montant de 100,00 \$ CA. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance égal au capital ainsi que des coupons totalisant 11,025 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 14,78 % sur les billets).

Mise en garde

Le présent document devrait être lu conjointement avec le prospectus préalable de base simplifié de la Banque de Montréal daté du 29 mai 2025 (le « prospectus préalable de base »), le supplément de prospectus visant les billets à revenu daté du 29 mai 2025 (le « supplément relatif au produit visant les billets à revenu ») et le supplément de fixation du prix n° 1798 daté du 13 avril 2026 (le « supplément de fixation du prix »), dans chaque cas dans sa version modifiée ou complétée.

Les sommes qui vous sont versées dépendront du rendement de l'actif de référence. Les billets ne sont pas conçus comme solution de rechange à un placement dans des titres à revenu fixe ou des instruments du marché monétaire. La Banque de Montréal ne garantit pas que vous réaliserez un rendement sur votre placement en capital dans les billets ni que votre placement en capital vous sera remboursé à l'échéance, sous réserve du montant du paiement minimal de 1,00 \$ CA par billet. Les billets fournissent une protection éventuelle seulement, ce qui signifie que vous pourriez perdre une partie ou la quasi-totalité de votre placement en capital dans les billets si le niveau final de l'actif de référence est inférieur à 70,00 % du niveau initial à la date d'évaluation finale. Se reporter aux rubriques « Certains facteurs de risque » du prospectus préalable de base, « Facteurs de risque » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Facteurs de risque » du supplément de fixation du prix.

Les souscripteurs éventuels doivent examiner attentivement tous les renseignements présentés dans le supplément de fixation du prix, le supplément relatif au produit visant les billets à revenu et le prospectus préalable de base et, plus particulièrement, ils doivent évaluer les facteurs de risque figurant aux rubriques « Facteurs de risque » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Facteurs de risque » du supplément de fixation du prix.

BMO Nesbitt Burns Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Par conséquent, la Banque de Montréal est un « émetteur relié » à BMO Nesbitt Burns Inc. aux termes du *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*. Se reporter aux rubriques « Mode de placement » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Mode de placement supplémentaire » du supplément de fixation du prix.

Les billets n'ont pas été ni ne seront notés. Une note n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des placements, et elle peut faire l'objet d'une révision ou d'un retrait à tout moment par l'agence de notation pertinente.

Les billets ne constitueront pas des dépôts qui sont assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de tout autre régime d'assurance-dépôts conçu pour assurer le paiement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière ayant accepté le dépôt. Se reporter à la rubrique « Description des billets – Rang » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu.

Le résumé ci-dessus est uniquement fourni à des fins d'information et ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des billets. Le placement et la vente de billets peuvent être interdits ou restreints par les lois de certains territoires. Les billets peuvent être achetés uniquement là où il est légalement possible de les vendre et peuvent être vendus uniquement par des personnes autorisées à les vendre. À moins que le contexte n'indique le contraire, les termes qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix. Un exemplaire du supplément de fixation du prix, du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et du prospectus préalable de base peut être obtenu à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) », « BMO » et « BMO Marchés des capitaux » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal utilisées sous licence.